



Mission régionale d'autorité environnementale

Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 12 avril 2019

Étaient présents et ont délibéré :

- **président de la séance** : Étienne LEFEBVRE
- **autres membres** : Corinne LARRUE
Michel BADAIRE
François LEFORT

I Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

- Modification du PLU de Saint-Cyr-sur-Loire (37)
- Modification simplifiée n°3 du PLU de Saint-Cyr-en-Val (45)
- Révision de la carte communale de Cravant (45)
- Élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales de Rochecorbon (37)

II Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Élaboration du SCoT du pays du Chinonais (37)

III Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Fera l'objet d'un avis tacite le dossier suivant :

- Élaboration du PLUi de la Communauté des Communes Giennes (45)

IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Parc éolien sur Vou et La Chapelle-Blanche-Saint-Martin (37)
- Carrière à Ouzouer-sur-Trézée (45)

V Projets : avis tacites sur le dossier soumis à évaluation environnementale

Fera l'objet d'un avis tacite le dossier suivant :

- Déclaration d'utilité publique - ZAC du Clos du Bourg à Olivet (45) *Etienne Lefebvre n'a pas pris part aux débats.*

VI Délégations

Néant

VII Organisation du travail – Coordination des dossiers

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#).

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,
Président de séance

Étienne LEFEBVRE